

## Natura 2000 :

### banque du patrimoine naturel européen

Le réseau Natura 2000 a pour but de préserver notre patrimoine naturel sur le long terme. Il regroupe dans toute l'Europe les sites terrestres ou marins sélectionnés pour leurs richesses naturelles. La ZPS du « Plateau de Bellefonds » en fait partie au titre de la directive Oiseaux.

### Le docob, guide d'action

La France a opté pour une gestion concertée, définie dans un document d'objectifs (docob) établi précisément pour chaque site. Véritable guide de bonne gestion, le docob s'appuie sur un état des lieux qui prend en compte les espèces à protéger mais aussi les activités socio-économiques présentes ou à venir. Le docob fixe les objectifs à tenir et définit l'ensemble des actions qui peuvent contribuer à la préservation et, s'il y a lieu, à la restauration des populations et des habitats des espèces qui ont justifié la création du site. Il ne s'agit pas de mettre la nature sous cloche car le maintien de certaines espèces peut être intimement lié à des activités humaines.



### Une mise en œuvre locale

Un comité de pilotage représente les acteurs concernés par les ZPS : services publics, collectivités, propriétaires, usagers, agriculteurs, associations, scientifiques... Ce comité suit, amende et valide les opérations administratives et de terrain inscrites au docob. Le docob du « Plateau de Bellefonds » a ainsi été validé en février 2017.



## Comment agir ?

Les propriétaires et ayants droit, agricoles ou non, ainsi que les collectivités peuvent appliquer une gestion favorable aux oiseaux menacés. Volontaire et contractuel, l'engagement passe par la signature de la charte Natura 2000, d'un contrat Natura 2000 ou d'une mesure agro-environnementale. Par ailleurs, un processus d'évaluation des incidences permet de concilier plans, projets d'aménagement et activités avec la préservation des espèces ciblées par la ZPS. On applique pour cela la doctrine « ERC » : éviter, réduire et compenser les impacts.

### Mesures agro-environnementales



### Contrats forestiers Natura 2000

Les mesures agro-environnementales aident les agriculteurs à maintenir ou à restaurer un environnement favorable aux oiseaux de la ZPS. Elles apportent une compensation financière aux efforts entrepris. Leur but est, avant tout, de **proposer aux oiseaux des milieux herbacés qui fourniront des ressources alimentaires, telles que des insectes ou des micro-mammifères, ainsi que des lieux de nidification.**

Il s'agit par exemple :

- de proscrire l'utilisation de produits phytosanitaires ;
- de réaliser l'entretien des haies entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 28 février ;
- d'implanter un couvert herbacé sous forme de bandes enherbées larges de 20 mètres ou de parcelles entières ;
- d'intervenir sur les parcelles en herbe avant le 1<sup>er</sup> mai ou après le 31 août.

Pour la gestion des milieux forestiers, les propriétaires peuvent souscrire un contrat Natura 2000 pour **mettre en œuvre des actions visant à favoriser l'accueil des oiseaux.** On peut par exemple :

- entretenir les milieux herbacés ou les landes, périodiquement, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 28 février ;
- favoriser le mélange d'essences locales lors du renouvellement des peuplements ;
- définir des arbres isolés ou des portions de forêt (> 0,5 ha) dont les arbres seront laissés sur pied jusqu'à leur mort et leur décomposition complète.

### Pour plus d'informations :

• Site internet : [plateau-bellefonds.n2000.fr](http://plateau-bellefonds.n2000.fr)

• LPO Vienne  
(Ligue pour la protection des oiseaux de la Vienne)  
389 avenue de Nantes - 86000 POITIERS  
Tél. 05 49 88 55 22  
[vienne@lpo.fr](mailto:vienne@lpo.fr)

• DDT (Direction Départementale des Territoires)  
20 rue de la Providence - BP 80523  
86020 POITIERS Cedex  
Tél. 05 49 03 13 00  
[www.vienne.gouv.fr](http://www.vienne.gouv.fr)



Conception-réalisation : LPO Vienne 2017.  
Photos : R. Bussière, F. Cahez, P. Cousin, J.-G. Cou-teau, C. Gracieux, B. Liégois, C. Poirel, J. Tillet.  
Dessins : V. Gauduchon, K. Lipovoi.  
Impression : Sipap Oudin sur papier issu de forêts gérées durablement et blanchi sans chlore (PEFC/10-31-3162).



Entre Chauvigny et Châtelleraut, le plateau de Bellefonds forme une vaste entité paysagère homogène, marquée par les vallées de la Vienne et de l'Ozon. La France l'a inscrit en Zone de Protection Spéciale (ZPS) pour signifier son engagement à y conserver ou à y rétablir plusieurs joyaux de la biodiversité européenne. Car l'apparente monotonie du paysage cache une vie intense et une richesse remarquable.

La mosaïque formée par l'alternance de cultures et de prairies est enrichie par la diversité des éléments paysagers tels que les bosquets, les haies buissonnantes ou arborées, les dépressions humides et les petites parcelles de landes.

Dès la fin de l'hiver, le pic mar fait entendre son chant nasillard dans les forêts de feuillus. Aux premières chaleurs du printemps, les busards, en quête de campagnols, survolent les parcelles de colza et de graminées. Alors, l'air s'emplit du chant de l'alouette lulu et la pie-grièche écorcheur se poste au sommet d'une haie à l'affût d'une proie. Au crépuscule, on distingue les appels de l'œdicnème criard qui peuvent se mêler au ronronnement de l'engoulevent en lisière de forêt.

En hiver, vanneaux et pluviers se regroupent par centaines et parcourent les champs à la recherche de leur pitance.



# Oiseaux des milieux agricoles...

## L'alouette lulu

Au sol ou perchée sur un fil, un poteau ou une branche, l'alouette lulu chante beaucoup. Pour installer son nid au sol, l'espèce apprécie les secteurs dégagés, secs, bien ensoleillés et protégés des vents par une haie ou un bosquet comme ceux du nord-est de la ZPS. On la trouve facilement dans les zones herbeuses ou entre les chaumes des champs cultivés.

## La pie-grièche écorcheur

Passereau migrateur, la pie-grièche « écorcheur » est la plus commune des pies-grièches en Vienne. Intimement liée aux haies et aux buissons, elle doit son nom à l'habitude de certains individus d'accrocher leurs proies sur les épines afin de se constituer un garde-manger. Avec pas moins de 35 couples, l'espèce est bien représentée sur le site, notamment là où subsiste de l'élevage à l'herbe.

## L'œdicnème criard

Il se repère surtout par son chant nocturne, un « cour-li » sonore, et niche à même le sol pierreux, d'où son surnom de « courlis de terre » ! L'œdicnème dépend des prairies, jachères et bords de champs où il trouve les insectes, escargots et limaces dont il est un gros consommateur. Le Poitou-Charentes accueille encore la plus importante population régionale de l'hexagone malgré une forte diminution des effectifs après 1950.

## Le busard Saint-Martin et le busard cendré

Ces deux rapaces typiques des landes et marais nichent aujourd'hui dans les céréales, suite à l'extrême réduction de leurs habitats naturels. Le Poitou est un de leur meilleur fief en France. Leurs effectifs varient au gré de l'abondance des campagnols qui constituent l'essentiel de leur alimentation.

## Le pipit rousseline

Ce passereau élané est typique des milieux où la végétation est rase et clairsemée. Dans nos contrées, il recherche les prairies sèches pâturées ou les zones de roches nues en coteau pour chasser les insectes et les araignées. La femelle construit au sol un gros nid de végétaux secs.

## Rassemblements pré-migratoires

Après leur reproduction, beaucoup d'oiseaux adoptent une vie collective en préparation des migrations. Les œdicnèmes forment des troupes atteignant plusieurs dizaines d'individus. Les busards, solitaires en journée, se regroupent pour passer la nuit. Quant aux passereaux, c'est en petites troupes qu'ils voyagent vers l'Afrique.

Migrateur transsaharien, le pipit rousseline quitte la France de septembre à avril. ▶

▼ Chez l'œdicnème criard, les œufs sont couvés alternativement par les deux parents.

L'agriculture est la principale activité avec plus des deux tiers du territoire de la ZPS.

Toutefois, le Plateau de Bellefonds a vécu les mutations agricoles des 50 dernières années avec un recul très marqué de l'élevage et des surfaces enherbées (prairies, luzernes...).

Accueillant une vingtaine d'espèces inscrites sur la directive européenne « Oiseaux », le plateau revêt une importance majeure pour la conservation des oiseaux menacés en Europe.



▲ L'outarde canepetière C'est le plus prestigieux oiseau des plaines du Poitou-Charentes où vit la dernière population migratrice de toute l'Europe. Mais « nos » canepetières ont perdu 95% de leurs effectifs en 30 ans, au gré de la régression des prairies. L'espèce a niché sur la ZPS jusqu'en 2004 mais elle ne fréquente plus le site qu'exceptionnellement en halte pendant la période de migration.



▲ La population d'alouettes lulu de la ZPS peut atteindre plusieurs dizaines d'individus en hiver.



▲ Le busard Saint-Martin (photo ci-dessus) est visible toute l'année tandis que le busard cendré passe l'hiver au sud du Sahara.

▼ Bien en vue en haut d'un buisson, le mâle de pie-grièche écorcheur arbore un plumage contrasté.



▼ Pluvier doré et vanneau huppé : nicheurs d'Europe du Nord, ces deux limicoles hivernent sous nos latitudes, rassemblés dans les champs où ils se nourrissent de vers et de carabes. Leur nombre peut atteindre plusieurs centaines sur la ZPS mais si l'hiver devient trop rigoureux, ils se déplacent vers la côte ou plus au sud.



# ... et des forêts

## Engoulevent d'Europe

Nocturne, cet oiseau peu ordinaire émet un son étrange, sorte de ronronnement de moteur qui anime la forêt au crépuscule. En outre, son plumage de feuille morte lui permet de passer complètement inaperçu lorsqu'il couve ses œufs à même le sol, dans les allées enherbées, les clairières ou les jeunes peuplements forestiers.



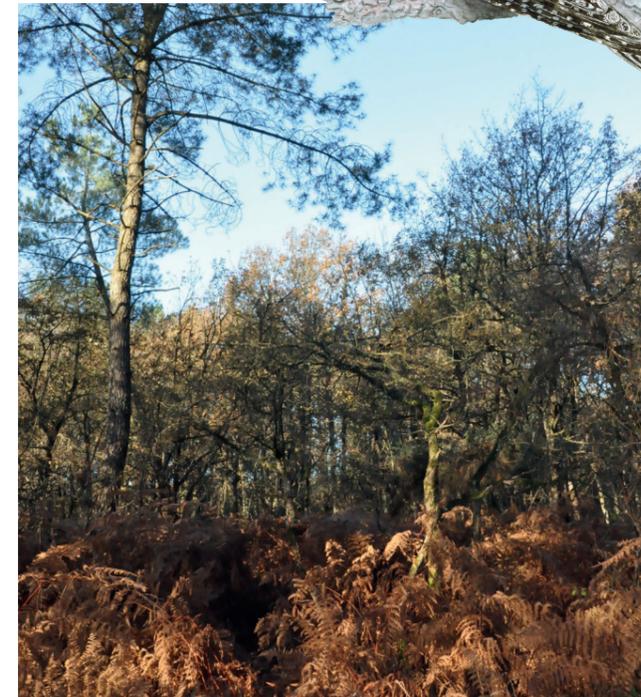
## Pic mar

Sédentaire, le pic mar fréquente les boisements feuillus âgés. Pour nicher, il creuse sa loge dans de gros arbres matures. Il se nourrit de larves et d'insectes qu'il prélève dans les branches mortes ou sous l'écorce dans la cime des vieux arbres.

▲ Le pic mar, plus petit que le pic épeiche se distingue par sa calotte rouge.



▼ Engoulevent d'Europe.



# Quels objectifs pour préserver ces oiseaux ?

## Des couverts d'automne

Migrer permet d'éviter la mauvaise saison mais exige d'importantes dépenses énergétiques pour le voyage. Les oiseaux ont donc besoin de ressources alimentaires abondantes jusqu'à leur départ. Les œdicnèmes en rassemblements apprécient les repousses de colza qui leur fournissent gîte et couvert.

## Un réseau de haies fonctionnel

Outre leur rôle de corridor de déplacement, les haies sont le support de reproduction d'espèces comme la pie-grièche écorcheur, et l'alouette lulu les utilise comme poste de chant. Quant au milan noir, les arbres de haut jet lui permettent d'installer son nid ou de repérer une proie. On cherchera donc à obtenir des haies multi strates (buissonnantes, arbustives et arborées), diversifiées en essences et dont l'entretien, réalisé en hiver, est compatible avec la période de nidification des oiseaux.

## Des surfaces en herbe favorables

Pour un certain nombre d'espèces de la ZPS, les parcelles en herbe – prairies, jachères, bords de chemins – sont indispensables à leur survie : parce qu'elles y trouvent leurs ressources alimentaires (insectes et micromammifères) et qu'elles y installent leur nid. Une bonne gestion de ces surfaces en herbe est donc nécessaire pour garantir l'alimentation (par la réduction des produits phytosanitaires) et la reproduction (avec une période de fauche et d'intervention mécanique adaptée à la période de nidification qui s'étend du 1<sup>er</sup> mai au 31 août).

## Des milieux ouverts en forêt

La présence de milieux ouverts en forêt (layons enherbés, clairières, landes...) permet à des espèces comme l'engoulevent d'Europe d'y installer son nid. Pour que ces milieux restent favorables, cela nécessite l'entretien régulier de la végétation, en dehors des périodes de nidification (du 1<sup>er</sup> mars au 31 août).

## Des arbres matures

L'amélioration de la qualité d'accueil de l'avifaune en forêt passe par la présence d'arbres à cavités, à fentes, sénescents ou morts qui offrent gîtes et ressources alimentaires. La gestion sylvicole doit donc prévoir des arbres ou des portions de forêt qu'on laissera aller à maturité ou jusqu'à la sénescence.



Pour beaucoup d'espèces, haies et milieux herbacés participent à leur alimentation, à leur protection contre les prédateurs et servent de voies de circulation.